

INTITULE DE LA FORMATION
LE DOSSIER DE LA PERSONNE ACCUEILLIE ET ACCOMPAGNEE
OBJECTIFS
<ul style="list-style-type: none"> - Préciser le cadre réglementaire de la constitution et de la gestion des dossiers - Rappeler les droits des usagers en matière d'accès à l'information - Partager des éléments de méthode et d'organisation sur la tenue et la gestion des dossiers.
PUBLIC
Cadres, équipes éducatives, équipes soignantes, équipes administratives des établissements sociaux et médico sociaux.
DUREE
1 jour en durée standard. Durée personnalisable selon les besoins en approfondissement.
LIEU
En inter, Marseille – En Intra : France entière
PROGRAMME
<p>Module 1 - Le cadre réglementaire du dossier de la personne accueillie, les recommandations de bonnes pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - La création d'un dossier personnalisé de la personne accueillie et accompagnée : quelles obligations ? - Les règles applicables en matière de constitution, de gestion, de conservation des dossiers, - Le dossier et le travail d'équipe : le partage d'information, une pratique encadrée. <p>Module 2 - Les objectifs du dossier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour la personne accompagnée, pour l'équipe d'accompagnement, pour les besoins de l'observation sociale <p>Module 3 - Le contenu des dossiers</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le type de dossier - L'identification des informations utiles et l'organisation des informations au sein du dossier <p>Module 4 - La gestion des dossiers et leur conservation</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'accès de l'équipe au dossier : les motifs et conditions de recours au dossier dans le cadre de l'accompagnement. - Les modalités de mise en œuvre du droit d'accès des usagers aux informations les concernant. - La question de l'informatisation des dossiers. - Conservation des dossiers et application des règles en matière de protection des données papiers et numériques. <p>Module 5 - Secret professionnel et dossier de l'usager, le Règlement Général de Protection des Données</p> <ul style="list-style-type: none"> - Encadrement strict de l'accès aux dossiers et de la communication de toute information, conditions de stockage - Dispositions du RGPD
INTERVENANT
Consultant, formateur, spécialiste de l'ingénierie sociale, de la qualité dans les ESMS et des questions éthiques.
MODALITES PEDAGOGIQUES
Interventions magistrales., échanges avec les participants
SUPPORTS REMIS AUX STAGIAIRES
Documentation relative aux interventions magistrales.
VALIDATION DU STAGE
Evaluation des acquis au moyen d'un QCM. Remise d'une attestation personnalisée.
PRIX DE LA FORMATION
En inter 160 € TTC pour les deux jours, frais de repas et d'hébergement non pris en compte. En intra, 900 € TTC pour 12 stagiaires maximum et frais de déplacement en sus.